

Réunion du conseil municipal du mardi 20 septembre 2016 à 19h30.

Etaient Présents :

Mme, Mme Busson Françoise, Mme Niez Sophie, Mr Bouthemy André, Mr Bouvier Michel, Mr Delahaie Meddy, Mr Jeuland Stéphane, Mr Baron Remy, Mr Drouillé Jérôme, Mr Delalande Bruno Mr Grandgirard Pascal, Mr Martin Yannick,

Etaient Absents: Mr Geffrault Fernand, Mme Genouel Angélique

Secrétaire de Séance : Mr Jeuland Stéphane

Date de la convocation 15 septembre 2016

Date d'affichage du compte rendu : 28 octobre 2016

Françoise Busson revient sur le dernier compte rendu et sur les remarques de Bruno DELALANDE et d'André BOUTHEMY à propos des « algécos » et sur le fait qu'une phrase aurait été ajoutée sur le dernier CR par madame Tiriau. Il avait été décidé de finaliser la location des « algécos » suite à la décision positive ou négative de monsieur Bédier sur la possibilité de louer sa maison en centre bourg, pour accueillir la bibliothèque et le foyer jeunes pendant la période des travaux. Celle-ci ne pouvant se faire, suite au refus du propriétaire concernant la partie foyer, les « algécos » avait été retenus et commandés par Michel BOUVIER , 1^{er} adjoint.

Mise au point faite, le dernier compte rendu a été approuvé.

1. FINANCES.

1-Remplacement du candélabre abimé route de Saint Didier. L'assurance du responsable accepte le remboursement pour un montant de 2 694.30€ (prix facturé par le SDE). Celui-ci sera reculé près du mur pour éviter toute nouvelle détérioration. Le conseil accepte la somme proposée par l'assurance.

2- Le conseil a décidé de rémunérer les indemnités de conseil du percepteur à hauteur de 206.66€ pour cette année.

3-Vente des lots 1 et 14 du lotissement des Vallons, 35 273.69€ TTC pour le premier et 39 693.58€ TTC pour le deuxième. Le conseil donne son accord pour la vente, un point sera fait avec le notaire sur les dernières réservations et sur les derniers terrains en vente dans les prochains jours.

4-Inscription au compte 6232 (fêtes et cérémonies) de toutes les dépenses liées aux manifestations (fleurs, vin d'honneur, publication décès, publicités, commémorations officielles). Validation du conseil, les deux anciens comptes seront regroupés sur le 6232.

5-Révision du PLU

Le Conseil réuni le 28 juillet a confié la mission de révision générale du PLU au groupement de bureaux d'études NEOTEC URBA de Fougères et DM'EAU de Janzé.

Il convient de modifier la répartition de la tranche ferme et des options, ainsi la mise à jour du zonage d'assainissement des eaux pluviales et l'inventaire des zones humides deviennent optionnels

L'offre est ainsi ramenée à 20 500 euros ht soit 24 600,00 ttc.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de modifier la mission confiée aux d'études NEO TEC URBA et DM EAU pour un montant de 20 500 € ht soit 24 600.00 € ttc.
- Autorise le maire à signer l'acte d'engagement et les documents se rapportant à cette mission

Une réunion urbanisme sera programmée première semaine d'octobre, le 4,5 ou suivant disponibilités.

6-Foyer

Un dossier de subvention sera déposé au FST (Fond de Solidarité Territorial), le dossier de financement au titre des crédits européens LEADER sera défendu par Françoise et Sophie lors de la réunion au Theil de Bretagne le 22 septembre. La subvention peut atteindre 20 000€ sous conditions. La demande est validée par le conseil.

Bruno Delalande propose de faire une demande auprès de madame Le Callennec pour pouvoir bénéficier des subventions faites avec sa réserve parlementaire, en vue des travaux de la bibliothèque.

7-Meddy Delahaie va communiquer sur les lots restant du lotissement et propose d'inclure le terrain acquis par la commune à l'entrée du bourg sur la route de Saint Aubin. Ce dernier étant mal découpé et ne correspondant pas au cadastre, il a été décidé de le reborder pour lui donner plus d'attrait, il passera de 650 m² à 750 m² pour un montant de vente de 30 000€.

2. TRAVAUX

Foyer jeunes :

Une rencontre avec Yann de l'AIAJ a eu lieu pour préparer le projet du foyer, les horaires pourraient être les suivants :

- le jeudi de 17h30 à 19h30
- le vendredi de 17h30 à 19h30
- le samedi de 14h à 18h30.

Une présentation de « l'algéco » est prévue le vendredi 7 octobre à 20h.

Yann s'occupe de créer une page Facebook, qui sera alimentée par les jeunes.

Voirie :

La question de l'entretien des fossés par l'entreprise Saudrais de Saint Aubin des Landes se pose. Non pas que le travail soit mal exécuté, mais plutôt sur le

temps d'attente de la prestation. L'entreprise Saudrais se déplace à son bon vouloir et non pas à la demande de la commune.

Le conseil décide de contacter de nouvelles entreprises d'entretien pour devis.

La question sera reportée à un prochain conseil, lors du renouvellement du contrat.

Balade Pierre Rossignol

L'accès à la balade par les gens du voyage est de nouveau à l'ordre du jour, après les nouveaux campements sauvages de cet été et les incivilités qui ont été constatées. Des propositions de merlons de terre, de gros cailloux, de portique et de moutons pour en interdire l'accès ont été avancées.

Une commission est créée pour étudier la possibilité d'installer des moutons sur la zone du campement.

Commission : Yannick Martin, Françoise Busson, Sophie Niez, Pascal Grandgirard, Stéphane Jeuland.

Une réunion sur le site est programmée le samedi 8 octobre 10h.

Des Bacs en Apport Volontaire enterrés seront installés par le Smictom l'année prochaine, uniquement pour la partie bourg, la campagne gardera ses bacs à roulettes, 5 zones ont été définies. Une commission est créée, elle a pour but de déterminer les endroits les plus adaptés dans les 5 zones.

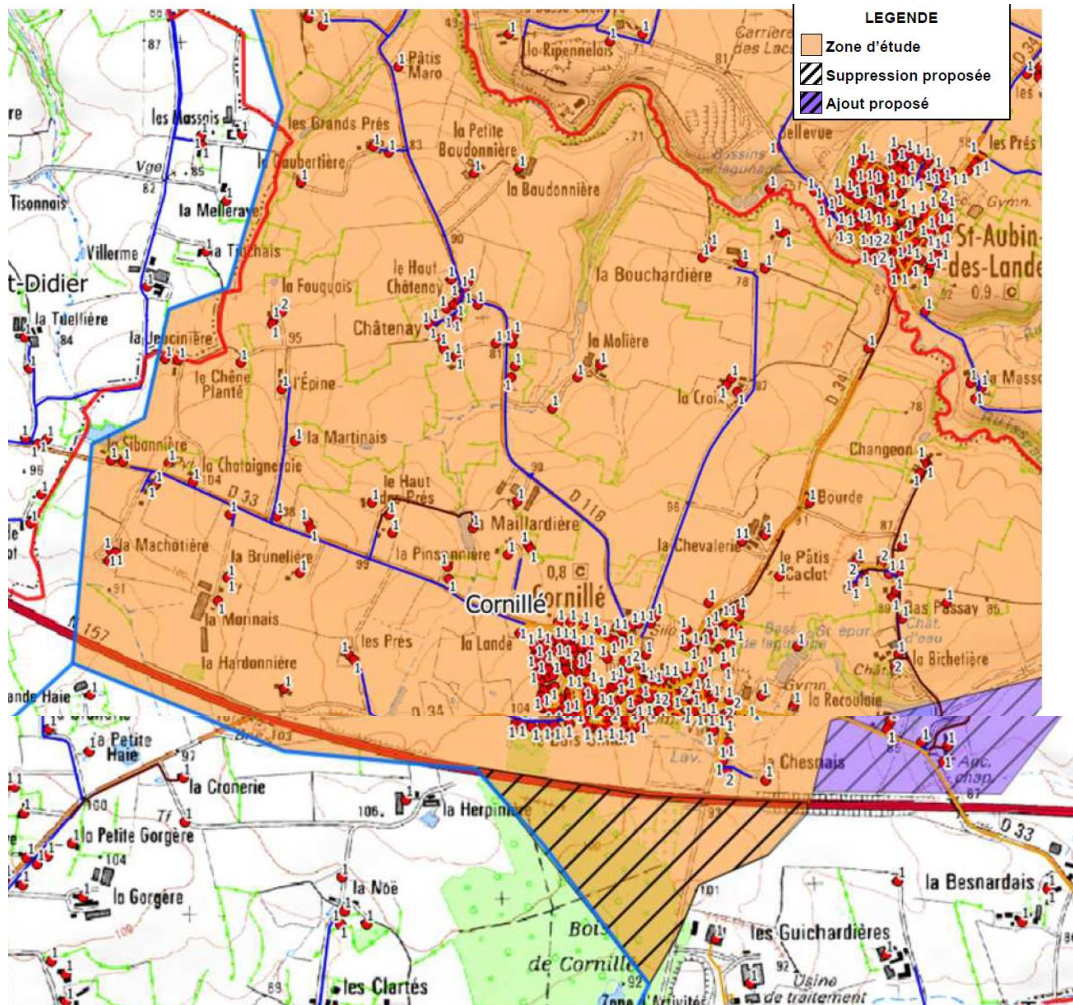
Michel Bouvier, Yannick Martin, Bruno Delalande, Stéphane Jeuland.

Une réunion sur site est programmée le samedi 8 octobre.

Questions diverses :

Une sortie de l'inventaire de la bibliothèque de 115 ouvrages et de 9 CD a été acceptée par le conseil.

Fibre optique : une réunion a eu lieu dernièrement au sein de Vitré communauté avec Megalis sur le déploiement de la fibre optique sur l'agglomération de commune. Aucune personne de Cornillé n'était présente, mais par chance Bruno en a entendu parler et a pu récupérer les infos. Une zone de déploiement a été définie (voir plan).



La commune de Cornillé est plutôt bien desservie, à part la partie côté sud de la quatre voies, qui faute de raccordement bénéficiera d'une augmentation du débit internet. Dans la commune la fibre passera en fourreaux enterrés et en aérien pour la campagne. Le raccord de la fibre est prévu pour mi-2018.

Le conseil municipal accepte le plan de zone défini et valide la proposition de Vitré Communauté et de Megalis.

Prochain conseil municipal : le 3 novembre 2016.

La séance est levée à 22h00.